BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE

43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport sur les comptes annuels

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Abbeville B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE
Siège social à 43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAP ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Abbeville B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Abbeville, le 09 septembre 2020
Le Commissaire aux Comptes

SA BOUSQUET & Associés
Gauthier BRUNET

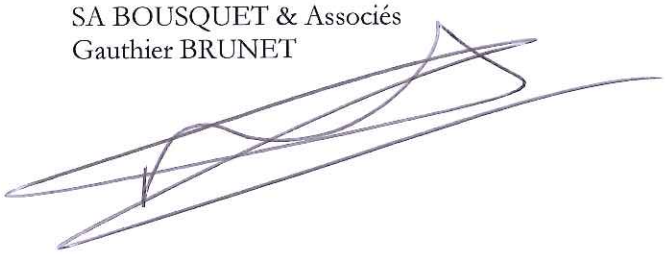

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

CONSOLIDE

BILAN COMPTABLE EXCERCICE 2019

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
ACTIF

En Euro
(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice N 01/2019 - 12/2019			Exercice N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	01/2018 - 12/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	33 753.67	30 360.40	3 393.27	6 786.53
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, droits	2 000.00		2 000.00	2 000.00
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	766.97		766.97	
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	385 872.77		385 872.77	385 872.77
Constructions	5 769 849.44	2 273 797.12	3 496 052.32	3 689 474.44
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	1 815 172.38	1 520 591.22	294 581.16	300 399.98
Autres immobilisations corporelles	1 285 206.23	777 928.92	507 277.31	507 537.53
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	1 343 765.84		1 343 765.84	66 699.60
Avances et acomptes sur immob. corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations	10 000.00		10 000.00	10 000.00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	57 488.72		57 488.72	57 338.65
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 355.76		62 355.76	48 048.58
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**10 766 231.78**	**4 602 677.66**	**6 163 554.12**	**5 074 158.08**
Stocks et en-cours				
Stock mat. premières et autres approv.	196 579.73		196 579.73	142 915.37
Stock En cours de prod. (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	54 583.09		54 583.09	39 217.92
Stock marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 955 300.91	56 418.69	1 898 882.22	1 825 185.62
Autres créances	943 501.05		943 501.05	949 231.27
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	1 290 608.07		1 290 608.07	611 935.91
Charges constatées d'avance	36 445.49		36 445.49	37 640.51
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**4 477 018.34**	**56 418.69**	**4 420 599.65**	**3 606 126.60**
Charges à répartir sur plusieurs exercises (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**15 243 250.12**	**4 659 096.35**	**10 584 153.77**	**8 680 284.68**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
PASSIF

En Euro

(Provisoire)

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION
Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	349 878.56	350 481.94
Report à nouveau	1 740 930.15	1 731 973.98
Résultat de l'exercice	**770 950.23**	**(924.79)**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Legs et donnations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	32 301.84	41 579.42
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)	(19 650.81)	(19 650.81)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	821 414.20	221 039.37
Provisions réglementées	98 532.45	98 532.45
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	**3 794 356.62**	**2 423 031.56**
Provisions pour risques	4 148.65	66 297.60
Provisions pour charges	72 932.00	72 932.00
Fonds dédiés sur subventions d'investissement	411 446.00	411 446.00
Fonds dédiés sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - TOTAL II	**488 526.65**	**550 675.60**
Dettes (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit (5)	3 990 808.35	3 364 272.34
Emprunts et dettes financières diverses (6)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	333 530.87	361 483.12
Dettes fiscales et sociales	1 965 652.39	1 944 552.76
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	10 151.84	36 259.30
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 127.05	10.00
DETTES - TOTAL III	**6 301 270.50**	**5 706 577.52**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**10 584 153.77**	**8 680 284.68**
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0.00	0.00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0.00	0.00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0.00	0.00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0.00	0.00
Dont à moins d'un an	0.00	0.00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0.00	0.00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0.00	0.00

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2019

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	30 849.66	30 122.42
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 373 192.52	1 078 360.51
Variations des stocks matières premières et autres approv.	(53 664.36)	4 488.64
Autres achats et charges externes	3 070 756.23	2 868 972.99
Impôts, taxes et versements assimilés	431 577.40	354 804.24
Salaires et traitements	7 842 837.77	7 446 540.31
Charges Sociales	2 232 824.22	2 484 942.59
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	530 657.55	491 514.54
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations	54 475.09	3 541.64
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	10 507.43	22 792.05
TOTAL I	**15 524 013.51**	**14 786 079.93**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	**894 485.68**	**761 854.95**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intéret et charges assimilées	65 132.30	67 591.69
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**65 132.30**	**67 591.69**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 963.27	
Sur opérations en capital	10 422.06	10 331.16
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		1 004.96
TOTAL IV	**13 385.33**	**11 336.12**
Impôts sur les sociétés (V)	123.00	133.00
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	**16 497 139.82**	**15 626 995.69**
Solde créditeur = excédent	**770 950.23**	
TOTAL GENERAL	**17 268 090.05**	**15 626 995.69**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	191 203.86	150 548.34
Production vendue - Prestations de services	5 843 455.08	4 986 191.22
Production vendue - Divers	2 361 674.95	1 738 099.72
Production stockée ou déstockage de production	15 365.17	(22 741.12)
Production immobilisée		88 418.09
Dotations et produits de tarification	2 805 998.36	2 744 364.12
Subventions d'exploitations et participations	59 513.55	254 213.44
Reprises sur amortissements et provisions	64 324.59	56 842.86
Transferts de charges	1 350 859.63	1 318 912.54
Autres produits	4 488 925.25	4 217 022.10
TOTAL I	**17 181 320.44**	**15 531 871.31**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (II)		
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres	2 050.01	2 214.87
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**2 050.01**	**2 214.87**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant	29 583.61	38 837.00
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	55 135.99	53 147.72
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos		
Reprises/provisions réglementées- Plus-values nettes d'actif		
Reprises sur autres provisions réglementées		
Transferts de charges		
TOTAL IV	**84 719.60**	**91 984.72**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	**17 268 090.05**	**15 626 070.90**
Solde débiteur = déficit		**924.79**
TOTAL GENERAL	**17 268 090.05**	**15 626 995.69**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, dont le total est de 10 584 153.77€ et au compte de résultat de l'exercice, dont le total produits est de 17 268090.05€ et dégageant un excédent de 770 950.23€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes : Elément 1, Elément 2, Elément 3, Elément 4, Elément 5, Elément 6, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 juin 2020 par le Conseil d'Administration de CAP ENERGIE.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, et l'arrêté du 12/11/2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux Etablissements Sanitaires et Médicosociaux privés ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, toutefois pour les dossiers pour les activités sociales des ESAT et la Section d'Accueil de Jour l'amortissement ne commence à courir qu'à compter du 1er Janvier suivant la date d'acquisition de l'immobilisation.

b) Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks :

Les stocks font l'objet d'une évaluation en fin d'année.

d) Créances :

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des provisions pour créances douteuses ont été constituées :

- EA Baie de Somme : 1943.60€
- Client Wenovs :
- ESAT du Channel : 10004.03€
- Client Desseilles :
- Instances de Paiement du Département de la Somme de 2017 pour : 28630.34€
- Instances de Paiement du Département de la Seine Maritime de 2016-2017 pour : 15840.72€
  (une démarche de régularisation est en cours sur 2020 pour ces deux dernières créances)

e) Changement de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

f) Litiges prud'homaux :

Des litiges prud'homaux ont fait l'objet d'une décision en première instance, défavorable pour notre association.

L'Association a procédé à des provisions pour litiges prud'homaux :

- 4148.65€ dans le litige Camisassi

g) Compte courant d'associé :

Le conseil d'administration a décidé de faire des avances au profit de la SARL CAP INTERIM à hauteur de 50 000€.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

AC - Immobilisations
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2018	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Immobilisations au 31 Décembre 2019	Contrôle Immobilisations 2019
Immobilisations incorporelles	35 754	767	0	36 521	35 754
Frais d'établissement	33 754			33 754	33 754
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	2 000			2 000	2 000
Fonds commercial					
- *dont droit au bail*					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours		767			767
Immobilisations corporelles	9 137 157	1 617 374	154 664	10 599 867	9 137 157
Terrains	385 873			385 873	385 873
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions	5 717 672	55 172	2 994	5 769 849	5 769 849
Installations, matériel et outillage techniques	1 704 778	143 352	32 958	1 815 172	1 815 172
Autres immobilisations corporelles	1 262 134	141 784	118 712	1 285 206	1 285 206
Immobilisations corporelles en cours	66 700	1 277 066		1 343 766	1 343 766
Immobilisations financières	115 387	37 569	23 111	129 844	115 387
Participations	10 000			10 000	10 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	57 339	150		57 489	57 489
Prêts					
Autres immobilisations financières	48 049	37 419	23 111	62 356	62 356
TOTAL IMMOBILISATION	9 288 297	1 655 710	177 776	10 766 232	10 766 232

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

AC - Amortissements et dépréciations
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2018	Dotations 2019	Diminutions 2019	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Contrôle amortissements 2019
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	26 967	3 393		30 360	26 967
Frais d'établissement	26 967	3 393		30 360	30 360
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.					
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	4 187 172	527 265	142 120	4 572 317	4 187 172
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	2 028 198	245 600		2 273 797	2 273 797
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	1 404 378	141 621	25 408	1 520 591	1 520 591
Installations, matériel et outillage techniques	754 596	140 045	116 712	777 929	777 929
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	4 214 139	530 658	142 120	4 602 678	4 602 678

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 4

ETAT DES PROVISIONS

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

CA Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2018	Dotations de l'Exercice 2019	Reprises de l'Exercice 2019	Montants 2019	Contrôle provisions 2019
Réserves de Compensation					
10686 - Des Déficits d'Exploitation	17 916		603	17 313	17 313
10687 - Des Charges d'Amortissement					
Provisions Réglementées					
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement	31 500			31 500	31 500
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations	20 000			20 000	20 000
144 - Provisions pour Impôts (établissements privés)					
145 - Amortissements Dérogatoires					
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 - Autres provisions réglementées	47 033			47 033	47 033
14861 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé	4 000			4 000	4 000
14862 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant	43 033			43 033	43 033
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	66 298		62 149	4 149	4 149
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)					
155 - Provisions pour Impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	38 101			38 101	38 101
158 - Autres Provisions pour Charges	34 831			34 831	34 831
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours					
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	4 119	54 475	2 176	56 419	56 419
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	411 446			411 446	411 446
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
197 - Sur Legs et Donations Affectés					
TOTAL GENERAL	671 243	54 475	64 928	660 790	660 790

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 5

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

CA Etat des Échéances des Créances et des Dettes
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant brut 2019	1 an au plus	Plus d'un an - 5 ans	Plus de 5 ans
CREANCES (a)				
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations(25-26)	10 000	10 000		
Prêts (274)				
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	119 844	119 844		
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	1 955 301	1 955 301		
Autres créances clients (4096,4097, etc)	70 357	70 357		
Personnel et comptes rattachés (421,)				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	88	88		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	873 055	873 055		
Autres				
Charges constatées d'avance (486)	36 445	36 445		
TOTAL CREANCES	**3 065 092**	**3 065 092**	**0**	**0**
DETTES (b)				
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	3 990 808	338 996	1 333 395	2 318 417
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	333 531	333 531		
Personnel et comptes rattachés (421,)	731 903	731 903		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)*	790 521	790 521		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	443 228	443 228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)				
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46, ...)	10 152	10 152		
Produits constatés d'avance (487)	1 127	1 127		
TOTAL DETTES	**6 301 271**	**2 649 458**	**1 333 395**	**2 318 417**

*Humanis Novalis : un montant de 4631.89€ de 2011 est inscrit dans les dettes et reste en instance de paiement, une demande d'attestation "à jour de cotisations" à été demandée.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 26 juin 2020

CAP ENERGIE

ELEMENT 6

h) Liste des sociétés dans lesquelles l'Association détient 100% du capital des sociétés suivantes :

- SARL Cap Intérim :

Capital social :	10 000€
Total capitaux propres :	106 999€
Résultat de la période :	34 656€

i) Entrée de Cap Energie au capital de la SCI « Le Walde » immatriculée au 8/12/2016. l'association Sanicollect Hauts-de-France est associée de Cap Energie dans la constitution de cette SCI, le montant du capital social est fixé à 2000€, réparti de de la façon suivante :

- 1990 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Cap Energie.
- 10 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Sanicollect Hauts-de-France

j) Engagements financiers :

Engagement donnés :

Hypothèque conventionnelle sur le terrain sis Le Tréport (76) lieudit « Sainte-Croix » : 300 000€

Hypothèque conventionnelle de 1er rang sur les biens immobiliers bâtis et non bâtis sis 595 rue Louis Breguet à Calais (62), au profit du Crédit Coopératif à hauteur de : 400 000€

Bâtiment du Siège Social au 43 rue René Dingeon à Abbeville, pour l'emprunt de 745000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège prêteur de deniers et hypothèque complémentaire à hauteur de 100% du montant emprunté.

Bâtiment 195 rue Louis Breguet à Calais, pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège de prêteur de deniers à hauteur de 50% soit : 900 000€

Engagement reçus :

Garantie solidaire de la commune du Tréport pour l'emprunt souscrit au Crédit Coopératif relatif au bâtiment du Tréport soit : 350 000€

Caution bancaire du Crédit Coopératif au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations délivré le 15/10/2005 pour une durée de 27 ans pour un emprunt d'un montant initial de 828 000€, capital restant dû au 31/12/2018 : 389 033.02€

Garantie de la ville de Calais pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif pour le bâtiment sis au 195 rue Breguet, Calais soit : 900 000€

k) **Informations au titre d'évènements post-clôture :**

- Un mandat de gestion a été conclu entre l'APRA et Cap Energie, ce mandat de gestion a pris fin au 31/12/2019.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Une fusion absorption de l'APRA s'en est suivie avec une date d'effet au 01/01/2020, Les comptes ont étés arrêtés au 31/12/2019 et certifiés par le la Société de Commissariat aux Comptes SARL BDL Audit et laissent apparaitre :

Total Fonds Associatifs :	1 090 391€
Total Bilan :	1 998 291€
Total des Produits :	4 048 845€
Total Charges de la période :	3 828 679€
Résultat de la période :	220 165€

- La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

I) Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCG, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

Globalement l'association a mis en place les mesures de sauvegarde suivantes :
Afin de limiter les charges :
- Recours à l'activité partielle
- Recours au télétravail pour une partie du personnel,
- Départ en maladie des personnes fragiles,
- Congés pour garde d'enfants dès que cela a été possible.

Afin de préserver la trésorerie :
- Négociation d'un emprunt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 800 000€
- Report des échéances de charges sociales du mois de Mars 2020 (remboursement prévu en octobre).

L'impact est différent selon les établissements :

Pour le SAVS : fermeture partiel de l'établissement durant la période du confinement, mais poursuite de la prise en charge par voie téléphonique et maintien de la dotation globale par le département.

Pour le SAJ : Fermeture de l'établissement durant le confinement mais maintien du financement sur la base du budget prévisionnel.

Pour les ESAT : fermeture partielle des établissements, maintien d'un lien avec les usagers sans accueil sur site durant le confinement, toutefois, le personnel d'encadrement a été mobilisé sur la production économique.
En ce qui concerne les financements :
- Sur les activités sociales maintien des dotations globales de financement en totalité
- Sur les activités économiques paiement des ASP sur la base de l'effectif accordé tant sur la rémunération garantie que sur le salaire direct, ce dernier étant normalement supporté par l'Esat.

En ce qui concerne le chiffre d'affaire, nous projetons une baisse cumulée à court terme à fin juillet de l'ordre de 24% sur la base d'un comparatif 2019/2020.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Les Entreprises Adaptées, ont durant la période de confinement maintenu une activité partielle, certains de nos donneurs d'ordres n'étant pas en mesure de nous approvisionner en sous-traitance, nous avons été contraint de recourir à de l'activité partielle, nous projetons une baisse de chiffre d'affaire cumulé à court terme à fin juillet de 15%. Les entreprises adaptées ayant négocié un contrat d'objectif et de moyen début 2020, ce CPOM permet une approche mutualisé des offres de sous-traitance, et d'adapter les affectations de sous-traitance en fonction des besoins chacun des sites, en complément de ces mesures, la Direccte prévoie de déployer des aides exceptionnelles de soutien au développement au titre de 2020 auquel nous allons souscrire.

Pour l'ensemble de l'association, La projection de baisse de l'activité économique envisagé est de 7% à 9%, sur l'ensemble de l'année par rapport à 2019, mais il resterait serait toutefois supérieur au chiffre d'affaire de 2018.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS